



# BTS TOURISME

Diplôme de niveau 5



CONTRAT DE  
PROFESSIONNALISATION  
OU  
D'APPRENTISSAGE

Diplôme délivré par l'Éducation Nationale

## INFORMER, CONSEILLER, ACCOMPAGNER

Le titulaire du BTS tourisme est un professionnel qui informe et conseille les clients français et étrangers sur des prestations touristiques. Il est capable d'en finaliser la vente et d'en assurer le suivi commercial. Il crée et promeut des produits touristiques ; accueille et accompagne des touristes. Enfin il collecte, traite et diffuse l'information en lien avec le secteur du tourisme.

La notion de tourisme englobe le tourisme d'affaires, le tourisme culturel, le tourisme de loisirs et sportif et le tourisme thermal. La mer et la montagne permettent de faire se succéder saisons d'été et saisons d'hiver.

## OBJECTIFS

- Informer et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme ; puis finaliser la vente de ces prestations touristiques et assurer le suivi commercial
- Accueillir et accompagner des touristes ; créer et promouvoir des produits touristiques
- Collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme.

## MATIERES ENSEIGNEES - EXAMEN

MATIERES ENSEIGNÉES	MODE	DURÉE	COEF.
Culture générale et expression	Ponctuelle et écrite	4 h	2
Communication en Langues vivantes étrangères :	2 situations d'évaluation		2
Langue vivante étrangère A (Anglais)	CCF	3 h	2
Langue vivante étrangère B (Espagnol, ...)			2
Tourisme et territoires	Ponctuelle et écrite	3 h	3
Gestion de la relation clientèle touristique	Ponctuelle orale	45 mn	4
Élaboration d'une prestation touristique	Ponctuelle et écrite		5
Gestion de l'information touristique	2 situations d'évaluation	CCF	3
Langue vivante étrangère			
Langue vivante étrangère C (différente de A et B)	Ponctuelle orale	20 mn	
<i>Facultative</i>			
Parcours de professionnalisation à l'étranger	Ponctuelle orale	20 mn	
Projet de spécialisation	Ponctuelle orale	25 mn	

**BONUS**  
Les points > à 10  
sont pris en  
compte



# LA PRÉPARATION DU BTS TOURISME A LA BUSINESS SCHOOL



CONTRAT DE  
PROFESSIONNALISATION  
OU  
D'APPRENTISSAGE

Diplôme délivré par l'Éducation Nationale

## POURSUITE D'ÉTUDES

Licences professionnelles ou générales actuellement orientées vers les activités touristiques.

## PRE-REQUIS ET CONDITIONS D'ADMISSION

Le BTS est accessible aux étudiants titulaires du baccalauréat général, technologique ou professionnel, avec un très bon dossier scolaire et une bonne culture générale.

Il peut l'être également aux étudiants ayant déjà commencé un cursus universitaire et souhaitant se réorienter.

Avoir satisfait à l'étude du dossier et à l'entretien de motivation permettant de vérifier les qualités de bases requises.

## QUALITÉS REQUISES

Curiosité d'esprit  
Méthode  
Rigueur  
Sens de l'accueil et du service  
Dynamisme



### LES PLUS DE LA FORMATION

- Groupes de travail à petits effectifs
- Suivis individualisés
- Contrôles en Cours de Formation
- Interventions de formateurs professionnels

## NOS MÉTHODES

- Méthodes actives
- Co-construction des apprentissages par et avec les étudiants
- Actions pédagogiques interdisciplinaires

## CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

L'étudiant s'engage à respecter le rythme de travail et la discipline proposés dans le cadre de l'esprit du centre de formation. Durant les deux années, le contrôle des connaissances s'effectue par :

- L'organisation d'évaluations sommatives, de quiz, de QCM...
- Le passage de BTS Blancs (épreuves orales et écrites)
- Des préparations à la présentation des activités professionnelles : atelier d'entraînement (soutenance à l'oral)

## LE RYTHME

La formation diplômante débute en septembre et se déroule sur 2 ans de septembre à juillet chaque année.

Elle est accessible jusqu'en janvier de l'année en cours.

2 jours en formation / 3 jours en entreprise

Temps au Centre de Formation :

1350 heures sur deux ans

Le reste du temps est passé en entreprise.

## LES FRAIS DE FORMATION

- Le coût de la formation est intégralement pris en charge par la branche professionnelle, via l'OPCO.
- La scolarité est gratuite et rémunérée
- Le salaire est exonéré d'impôt (à hauteur du SMIC)

Diplôme délivré par l'Éducation Nationale et attestation de fin de formation à l'issue des 2 ans.

Contact référent H+ : Sophie Delorenzo  
Tél. :04.81.15.01.41 - s.delorenzo@csnd.fr